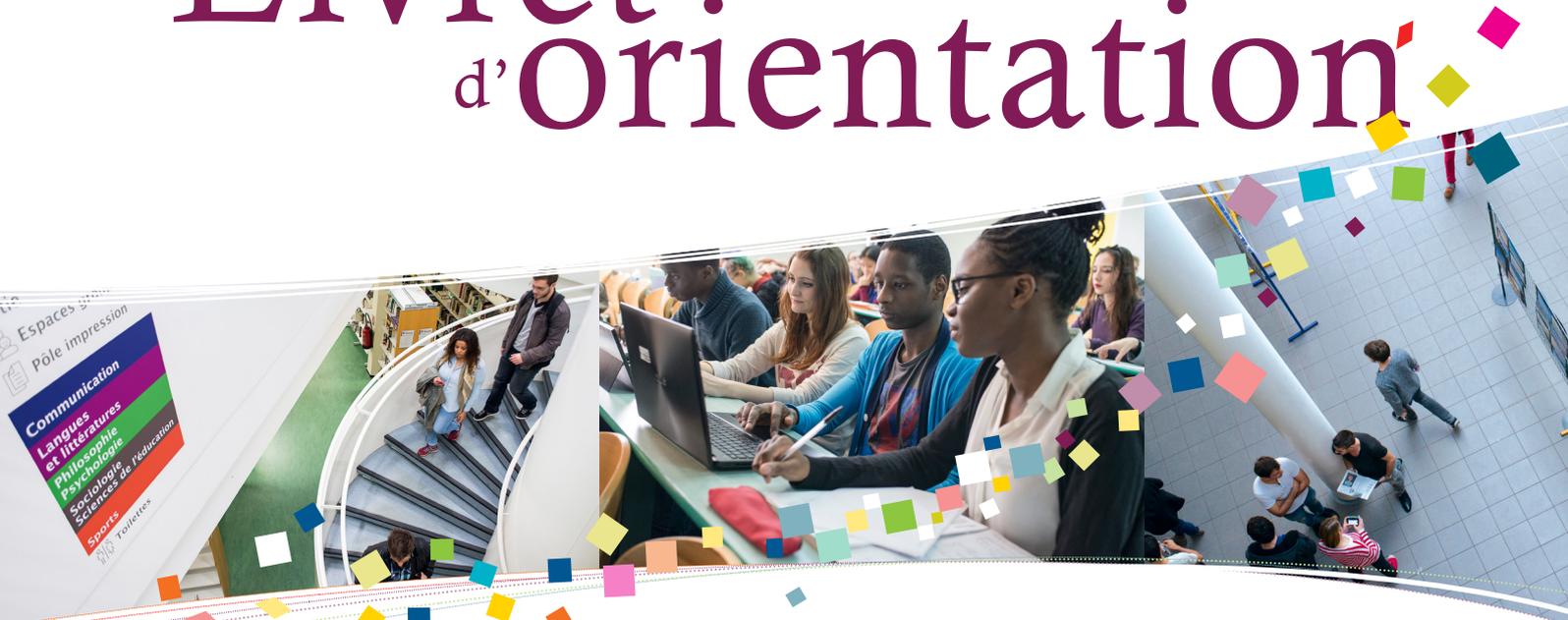


N°1 - 2017-2018

# Livret d'Orientation



Continuum

BAC = 3 / 4 3

*Équipes éducatives*

Académie de Dijon



RÉGION ACADÉMIQUE  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



# Édito



Accompagner les élèves dans leur réflexion sur leur orientation, dans leur accès aux études supérieures et dans leur réussite scolaire relève des enjeux d'une politique éducative et pédagogique ambitieuse et bienveillante.

Notre objectif de conduire 50 % d'une classe d'âge diplômée de l'enseignement supérieur est affiché par l'OCDE et inscrit dans le traité de Lisbonne. C'est pourquoi nous devons favoriser une meilleure transition vers l'enseignement supérieur en consolidant le continuum Bac - 3 / Bac + 3, et au-delà le Bac - 5 / Bac + 5, surtout dans notre académie où la poursuite d'études post-bac reste en deçà des capacités des élèves.

Développer la compétence des élèves à s'orienter et accompagner la construction des projets post-bac redonne une place centrale aux élèves, acteurs de leurs parcours de formation.

Augmenter le niveau de qualification de nos élèves passe par la mise en œuvre d'une pédagogie de l'orientation collective et stratégique. Les liens entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur s'optimisent. Certains sont portés par des conventions entre les formations qu'il faut continuer de développer, d'autres sont tissés grâce aux cordées de la réussite et aux parcours d'excellence. Impulser la politique d'accès des bacheliers professionnels aux STS, et des bacheliers technologiques aux IUT, reste une priorité absolue.

Ce livret a pour objectif de vous proposer des repères d'accompagnement en matière d'orientation des lycéens, en développant en particulier leur compétence à s'orienter (objectif 3 du parcours Avenir) et en valorisant tous les parcours et tous les types de formation.

L'engagement de tous les acteurs dans la valorisation de ces démarches, dans l'enseignement scolaire comme dans le supérieur, est déterminant pour garantir à chacun de nos élèves une orientation préparée, accompagnée et individualisée. Notre ambition commune, en lien avec l'ensemble des partenaires de l'école, notamment collectivités et entreprises, est de contribuer à améliorer l'insertion professionnelle de tous les élèves.



*Frédérique Alexandre-Bailly,  
rectrice de l'académie de Dijon  
et chancelière des universités*

## Sommaire

Édito .....	page 2
Présentation .....	page 3
Agenda du bachelier .....	page 4
Parcours Avenir .....	page 6
Ressources .....	page 15
FOLIOS .....	page 16
Focus sur Créé .....	page 17
Présentation de Parcoursup .....	page 18
Fiches actions .....	page 20
Portail immersion « Cap Sup » .....	page 22
Carnet d'adresses .....	page 23
Textes réglementaires .....	page 23



Office national d'information  
sur les enseignements et les professions  
Délégation régionale Bourgogne-Franche-Comté  
Site de Dijon  
2 G rue Général Delaborde  
BP 81921 - 21019 Dijon cedex

Directeur de publication :  
Michel QUÉRE

Directeur délégué :  
Maurice DVORSAK

Validation académique :  
Anne DE ROZARIO, CSAIO de l'académie de Dijon

Directrice régionale adjointe :  
Marie-Pierre MARTIN

Rédactrices :  
Océane BANNOUDI, Sandrine BOURG,  
Josèphe CASTELLANI-RÜCKSTÜHL, Marie-Pierre MARTIN,  
Stéphanie ROYER, Anne DE ROZARIO, Fanny VAILLAUX

Assistante de rédaction / maquettiste :  
Isabelle LAMARCHE

Relecteur/trices :  
Océane BANNOUDI, Sandrine BOURG,  
Marie-Pierre MARTIN

Crédit photos : Onisep  
ISBN : 979-10-95415-35-0



## ► Présentation

*La réussite des élèves dans l'enseignement supérieur, y compris celle des bacheliers professionnels, représente un enjeu considérable. Dans ce but, les établissements organisent les parcours et favorisent les liens entre les voies de formation et entre les établissements. Qu'il s'agisse de l'immersion, de l'accompagnement personnalisé ou des passerelles, les dispositifs de personnalisation mis en œuvre dans les lycées ont pour objectif de favoriser la réussite des futurs étudiants.*



Ce guide s'adresse à la **communauté éducative**, qui est engagée au côté des élèves dans la construction de leurs parcours post-baccalauréat. Elle doit être toujours plus garante de **l'accompagnement à l'orientation** des élèves au sein de leur établissement, notamment en développant leur **compétence à s'orienter**.

### 1<sup>re</sup> partie

**Démarches** d'accompagnement de l'élève et actions incontournables de l'orientation au lycée

### 2<sup>de</sup> partie

**Dispositifs** d'accompagnement à l'orientation et ressources

Ce **livret d'orientation** s'inscrit dans une démarche de continuité de l'enseignement secondaire à l'enseignement supérieur et a pour objectif la **promotion de modalités de travail** qui accordent une place toujours plus importante qu'auparavant à l'accompagnement personnalisé. **L'action collective** des équipes éducatives et pédagogiques, et, notamment celle des professeurs principaux et des psychologues de l'Éducation nationale, favorise l'accompagnement des jeunes dans la construction de leur projet post-baccalauréat et leur redonne une place centrale en les considérant **acteurs et auteurs de la construction de leur parcours de formation**.

Le **groupe continuum bac - 3 / bac + 3**, qui a formalisé ce livret, est une instance de coordination des actions existantes et de construction de nouveaux projets.

À ce jour, sept axes différents ont été définis afin de répondre aux politiques nationales et académiques :

- **Axe I** : Développer les liens entre enseignants du secondaire et du supérieur
- **Axe II** : Recenser et diffuser auprès de la communauté éducative, informer sur les pratiques d'orientation et accompagner les parcours
- **Axe III** : Valoriser le tutorat
- **Axe IV** : Impulser et conforter la liaison Bac pro - STS
- **Axe IV bis** : Impulser et conforter la liaison Bac techno - IUT
- **Axe V** : Favoriser la mixité en matière d'orientation
- **Axe VI** : Mettre en œuvre des conventions Lycée - Enseignement supérieur

# Agenda du bachelier

## 2017

### Novembre / Décembre

Portail Parcoursup

#### S'INFORMER :

- ➔ 1<sup>re</sup> semaine d'orientation, les lycéens s'informent sur leur orientation [www.terminales2017-2018](http://www.terminales2017-2018)

Hors Parcoursup

- ➔ université Paris Dauphine
- ➔ Sciences Po et IEP (Instituts d'études politiques)
- ➔ certaines écoles paramédicales et sociales
- ➔ certaines écoles supérieures d'art
- ➔ certaines écoles de commerce
- ➔ certaines écoles d'ingénieurs

## 2018

### Janvier / Février / Mars

Portail Parcoursup

#### FAIRE SES VŒUX :

- 15 janvier : ouverture du site pour consultation
- 22 janvier au 13 mars : les lycéens entrent leurs vœux sur la plateforme
- 2<sup>e</sup> semaine d'orientation

#### POUR VOUS INSCRIRE DANS CES FORMATIONS :

- > **Contactez directement ces établissements.**
- > **Vérifiez les modalités d'admission.**

Inscriptions et concours

#### INSCRIPTION AUX CONCOURS D'ENTRÉE :

- ➔ **IRTESS :**
  - inscription du 13/10/17 au 01/12/17 (concours d'assistant de service social, éducateur de jeunes enfants, éducateur spécialisé et éducateur technique spécialisé)
  - inscription du 13/10/17 au 07/12/17 (concours de moniteur éducateur) sur [www.irtess.fr](http://www.irtess.fr)
- ➔ **Sciences Po Campus de Dijon :** inscription de mi-octobre à fin décembre sur [www.sciencespo.fr/admissions](http://www.sciencespo.fr/admissions)
- ➔ **Burgundy School of Business :** 1<sup>re</sup> session - du 04/12/17 au 23/01/18 sur [www.concours-atoutplus3.com](http://www.concours-atoutplus3.com)
- ➔ **École nationale supérieure d'art de Dijon :** du 08/12/17 au 16/03/18 sur [www.ensa-dijon.fr/nous-rejoindre/admission-en-annee-1](http://www.ensa-dijon.fr/nous-rejoindre/admission-en-annee-1)
- ➔ **IFSI :** de décembre à début février (formation au DE d'infirmier) selon les instituts. Informations sur [www.onisep.fr/paramedical-dijon](http://www.onisep.fr/paramedical-dijon)
- ➔ **Cs2i Bourgogne Nevers :** tout au long de l'année (3 sessions en fonction de la date d'inscription) sur [www.cs2i-bourgogne.com/admission](http://www.cs2i-bourgogne.com/admission)

Inscriptions et concours

#### INSCRIPTION AUX CONCOURS D'ENTRÉE :

- ➔ **École des beaux-arts de Beaune :** dès février, date limite d'inscription le 30/03 sur <http://artbeaune.fr>
- ➔ **Burgundy School of Business :** 2<sup>e</sup> session - du 06/02 au 13/03 sur [www.concours-atoutplus3.com](http://www.concours-atoutplus3.com)
- ➔ **EMA Fructidor Chalon-sur-Saône :** du 3/01 au 13/04 (1<sup>re</sup> ses.) et du 03/01 au 3/08 (2<sup>e</sup> ses.) sur [emafuctidor.net/inscription](http://emafuctidor.net/inscription)

#### CONCOURS :

- ➔ **IRTESS :**
  - épreuves écrites le 27/01 à 8h30 (concours d'assistant de service social, éducateur de jeunes enfants, éducateur spécialisé et éducateur technique spécialisé) ;
  - épreuves écrites le 13/01 de 9h à 11h (concours de moniteur éducateur).
- ➔ **Burgundy School of Business :** 07/02.
- ➔ **Sciences Po Campus de Dijon :** épreuves écrites les 24 et 25/02
- ➔ **IFSI de :**
  - Chalon-sur-Saône, Le Creusot, Montceau-les-Mines, Mâcon, Paray-le-Monial : 8/03
  - Auxerre, Sens : 15/03
  - Beaune, Semur-en-Auxois : 16/03
  - Dijon : 11/03

Salons

- ➔ **Studyrama :** 17-18 novembre 2017 - Dijon

Salons - forums

- ➔ **Forum des métiers de Cluny :** 13/01 - Cluny
- ➔ **Salon de l'enseignement supérieur :** 18/01 - Nevers
- ➔ **Forum des métiers de la fonction publique :** 18/01 - IPAG fac de droit - Dijon
- ➔ **Forum des études supérieures :** 19/01 - Sens
- ➔ **Forum post-bac :** 19/01 - CIO de Sens
- ➔ **Carrefour des carrières au féminin :** 20/01 - Dijon et Appoigny ; 09/02 - Mâcon
- ➔ **Carrefour jeunes - chercheurs - entreprises :** 25/01 - Dijon
- ➔ **Salon de l'Étudiant :** 27/01 - Dijon
- ➔ **Forum post bac des lycées de Chalon-sur-Saône :** 08/02 - Chalon-sur-Saône
- ➔ **Nuit de l'Orientation :** 09/03 - Nevers
- ➔ **Apprentissimo :** 27 et 28/03 - Dijon
- ➔ **Fiers d'être apprentis :** 30 et 31/03 - Auxerre

JPO

- ➔ Toutes les dates des journées portes ouvertes de l'enseignement supérieur sont sur [www.onisep.fr/jpo-dijon](http://www.onisep.fr/jpo-dijon)

## Avril / Mai / Mi-Juin

### Portail Parcoursup

#### Réception et acceptation DES PROPOSITIONS

- ➡ **Fin mai** : les lycéens reçoivent les réponses à leurs vœux au fur et à mesure.
- ➡ Quels délais pour accepter une proposition ou y renoncer ?

> 7 jours : du 22 mai au 25 juin.

- ➡ **Mi-juin** : la procédure est suspendue pendant les épreuves du baccalauréat.

➡ **NOUVEAU** : la commission d'accès à l'enseignement supérieur est activée dès le 22 mai pour faire des propositions de formation aux lycéens qui ne reçoivent que des réponses négatives (dans le cas où ils n'ont formulé que des vœux en formation sélective).

## Mi-Juin / Juillet/ Août / Septembre

### Portail Parcoursup

#### PROCÉDURE COMPLÉMENTAIRE

- ➡ **Fin juin-début juillet** : dès la fin des épreuves écrites du baccalauréat, ouverture de la procédure complémentaire.
- ➡ Quels délais pour accepter une proposition ou y renoncer ?

> 3 jours du 26 juin au 20 août.

> 1 jour à partir du 21 août.

**FAUTE D'ACCEPTATION OU DE RENONCIATION À L'EXPIRATION DE CES DÉLAIS, LA PLACE EST LIBÉRÉE POUR UN AUTRE CANDIDAT.**

- ➡ **Après les résultats du baccalauréat**, une commission pilotée par le recteur propose une affectation aux bacheliers qui n'ont obtenu aucune réponse positive.

- ➡ **Septembre** : fin de l'affectation, tous les bacheliers sont inscrits.

### Inscriptions et concours

#### CONCOURS :

- ➡ **EGC de Chalon-sur-Saône, Sens** : 11/04 et 28/04 - procédure complémentaire le 09/07 et le 03/09.
- ➡ **École des beaux-arts de Beaune** : <http://artbeaune.fr> session anticipée les 5 et 6/04
- ➡ **IFSI de Nevers** : 04/04
- ➡ **IRFSS Quetigny** <http://irfss-bfc.croix-rouge.fr> : 07/04
- ➡ **Burgundy School of Business** : 07/04 (2<sup>e</sup> session)
- ➡ **Cs2i Bourgogne Nevers** : 06/04, 25/05 et 11/07 (3 sessions en fonction de la date d'inscription)

### Inscriptions et concours

#### INSCRIPTION AUX CONCOURS D'ENTRÉE :

- ➡ **École des beaux-arts de Beaune** : date limite d'inscription le 22/06 <http://artbeaune.fr>

#### CONCOURS :

- ➡ **École des beaux-arts de Beaune** <http://artbeaune.fr> : session principale les 28 et 29/06
- ➡ **Cs2i Bourgogne Nevers** : 11/07

### Salons - forums

- ➡ **Forum ouverture à l'international** : 26/04 - Dijon
- ➡ **Fiers d'être apprentis** : 28/04 - Chalon-sur-Saône

### JPO

- ➡ Toutes les dates des journées portes ouvertes de l'enseignement supérieur sont sur [www.onisep.fr/jpo-dijon](http://www.onisep.fr/jpo-dijon)

## ► Le parcours Avenir au lycée

*Cette démarche pédagogique initiée depuis le collège, se poursuit au lycée dans le cadre du continuum bac - 3 / bac + 3. Elle vise à favoriser pour chaque lycéen la préparation de choix éclairés et raisonnés.*

**Les trois objectifs restent les mêmes** : découvrir le monde économique et professionnel, développer le sens de l'engagement et de l'initiative, élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle.

**Les enseignants de toutes les disciplines** sont concernés par la mise en œuvre du parcours Avenir, que ce soit par le biais des enseignements d'exploration, de l'accompagnement personnalisé, de l'orientation active et des enseignements de discipline. En relation avec le projet de CIO, les interventions des PsyEN sont intégrées dans le parcours.

Il s'agit d'**aider les élèves à construire un parcours de formation** et d'orientation cohérent intégrant la préparation de l'après-bac permettant ainsi aux élèves des trois voies de formation de réviser, d'affiner et de conforter leur choix d'études et leur projet professionnel.

Depuis 2016, le parcours Avenir propose en lycée professionnel, une semaine de préparation à l'arrivée dans le monde professionnel pour tous les élèves de seconde professionnelle, avant leur départ pour leur premier stage en alternance (période de formation en milieu professionnel).

Pour sa mise en place, il est nécessaire de rédiger un programme commun, en lien avec le contrat d'objectifs de l'établissement, qui sera communiqué à l'ensemble de l'équipe éducative, aux parents, aux lycéens et aux partenaires.

**Le dialogue avec les familles et leur participation font partie intégrante de ce parcours.**

### Pourquoi ?

- Familiariser les élèves progressivement à leur environnement socio-économique
- Initier une démarche d'orientation active et choisie
- Élever le niveau d'ambition sociale et professionnelle
- Renforcer les liens entre l'école et l'entreprise
- Amener l'élève à se questionner sur les stéréotypes sociaux et sexués

### C'est quoi ?

- Ensemble d'activités progressives menées dans les enseignements et dans les temps spécifiques d'accompagnement (AP, heure de vie de classe, entretiens...)

### Pour qui ?

- Les élèves de la 6<sup>e</sup> à la T<sup>le</sup>

## PARCOURS AVENIR

### Par qui ?

- Les équipes éducatives
- L'élève
- Les parents
- Les partenaires extérieurs...

### Quels objectifs pour les élèves ?

- Découvrir le monde économique et professionnel
- S'engager et prendre des initiatives
- Élaborer son projet d'orientation

### Quels outils et sites ?

- FOLIOS (application numérique)
- ONISEP
- CRÉE (Conseil relation école entreprise)
- FETE (Femme égalité emploi)...

### Les incontournables

Mobilisation de tous les acteurs - Interdisciplinarité - Coordination - Progressivité - Démarche de projet avec productions - Valorisation des expériences et des compétences - Individualisation des parcours

## OBJECTIF 1 : DÉCOUVRIR LE MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL

### EN LP

#### Étude du tissu économique et professionnel en croisant les contenus et les outils disciplinaires

- Recherche des données sur l'emploi et l'insertion, en particulier dans le bassin d'emploi local et régional
- Identification des métiers de l'industrie, des services, de la gestion, du commerce, du transport et de la logistique
- Repérage des métiers en tension et des métiers en développement
- Identification des métiers et secteurs d'activités marqués par les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes
- Connaissance du métier préparé et de l'exercice des activités professionnelles au travers des PFMP
- Comparaison entre référentiels de formation et référentiels professionnels
- Rencontres régulières avec des professionnels
- Visites d'entreprises ou d'autres établissements de formation

### EN LEGT

#### Étude du tissu économique et professionnel

- Recherche d'organisations diverses de différente nature, de petite ou de grande taille (PME ou grande entreprise), proches ou plus éloignées (collectivité locale ou État), qui agissent dans un environnement local, national ou international (ONG par exemple)
- Analyse des parcours d'insertion dans quelques secteurs professionnels à partir des diplômes obtenus et des territoires
- Recherche des données sur l'emploi et l'insertion, en particulier dans le bassin d'emploi local et régional
- Identification des métiers de l'industrie, des services, de la gestion, du commerce, du transport et de la logistique
- Repérage des métiers en tension et des métiers en développement
- Identification des métiers et secteurs d'activités marqués par les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes

#### Découverte du monde de l'entreprise : visites, interventions de professionnels, stages

- Étude des métiers et mise en évidence des contenus disciplinaires nécessaires pour les exercer
- Rencontre avec les représentants des professions

#### Identification des différentes fonctions au sein d'une organisation locale

- Analyse de la place respective des hommes et des femmes
- Généralisation de la découverte des organisations (entreprises, collectivités locales, associations) grâce à des périodes d'observation, des visites, des interventions de professionnels ou des stages réalisés pendant les vacances scolaires, en particulier pour les élèves de seconde
- Questionnement sur l'exercice du métier, il s'agit d'observer les activités de production d'un bien ou d'un service et situer les métiers qui y concourent

## OBJECTIF 2 : DÉVELOPPER LE SENS DE L'ENGAGEMENT ET DE L'INITIATIVE

### EN LP

#### Étude du fonctionnement concret de l'entreprise et du processus d'innovation

- Organisation de visites d'entreprises collectives et individuelles, de rencontres avec des partenaires
- Témoignages de professionnels sur l'impact de l'innovation sur l'activité professionnelle et les métiers
- Création d'une « mini-entreprise »

#### Réalisation d'un projet concret au sein de l'établissement

- Participation à des concours professionnels, seul ou en groupe
- Création d'un projet collectif

#### Initiation aux processus créatifs par des réalisations concrètes

- Encouragement de la créativité dans les activités professionnelles réalisées dans l'établissement
- Mobilisation des acquis des PFMP dans l'appréhension du processus créatif

#### Encouragement à l'initiative individuelle et collective

- Coopération avec des associations sociales et solidaires
- Participation à des actions collectives et individuelles dans le cadre du lycée : JPO, animation de clubs...

Attention portée à la mixité pour éviter la reproduction des rôles traditionnels entre filles et garçons

8

### EN LEGT

#### Étude du fonctionnement concret de l'entreprise et du processus d'innovation

- Repérage des différentes fonctions et rôle des acteurs dans une organisation
- Rencontre et recueil des témoignages de professionnels sur la fonction occupée, les activités réalisées et les contraintes à respecter

#### Mise en œuvre d'une démarche de projet

- Réalisation d'un projet concret au sein de l'établissement : choisir le projet, référencer les contraintes et les opportunités de l'environnement, recenser les ressources, planifier...faire une évaluation et un bilan

#### Initiation aux processus créatifs par des réalisations concrètes

- Stages d'observation dans un secteur innovant, universitaire, scientifique
- Rencontres avec des enseignants chercheurs, des doctorants (ex : Ma thèse en 180 secondes)
- Développement des jeux de simulation et de mise en situation
- Création de « mini-entreprises »
- Développement des partenariats et des parrainages avec des associations de professionnels

#### Encouragement à l'initiative individuelle et collective

- Coopération et engagement avec des associations sociales et solidaires
- Participation à des actions collectives et individuelles dans le cadre du lycée : JPO, animation de clubs...
- Attention portée à la mixité pour éviter la reproduction des rôles traditionnels entre filles et garçons
- Participation à la vie citoyenne : délégué, CVL et CAVL
- Tutorat entre élèves

## OBJECTIF 3 EN LP ET LEGT : PERMETTRE À L'ÉLÈVE D'ÉLABORER SON PROJET D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

- ➡ Découverte des possibilités de formation et des voies d'accès au monde économique et professionnel
- ➡ Identification des stéréotypes sociaux et de sexe et des représentations liées aux métiers
- ➡ Connaissance des différentes modalités de formation dans le postbac
- ➡ Identification des champs d'activités professionnelles en fonction des goûts personnels

*Basées sur les axes du parcours Avenir, les pages suivantes proposent aux équipes éducatives des activités incontournables en matière d'orientation ainsi que les ressources nécessaires à leur application.*

### SECONDE PRO

#### septembre → décembre

- **Repérer très tôt les difficultés**, prévenir le décrochage, identifier les besoins
- **Présenter la formation et ses débouchés**, construire le **projet d'orientation**
- **Explorer l'information sur l'enseignement supérieur** dès le début de l'année scolaire : identifier les ressources pour trouver l'information sur les formations et les métiers, identifier les lieux ressources (CDI, CIO)
- **Séances d'informations, animation d'ateliers** sur différentes thématiques (séances d'information, ateliers de remobilisation...), (co)animation d'actions PsyEN/PP
- **Instaurer l'entretien personnalisé d'orientation** dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, avec des heures dédiées dans l'emploi du temps des élèves : évaluer les compétences, identifier et faire identifier aux élèves leurs objectifs pour les années à venir
- **Organiser le tutorat** des élèves
- **Informersur l'apprentissage et l'alternance**
- Faire découvrir les principes de **fonctionnement et la diversité du monde économique et professionnel**
- Trouver des **partenariats** avec des entreprises ou des associations
- Proposer et évaluer des **mini-stages** en établissement de formation, planifier des **journées d'immersion**, des **visites d'établissements** (portail d'immersion Cap Sup)
- Préparer les **périodes en milieu professionnels** : savoir se présenter, trouver un stage
- **Associer les parents** à l'orientation et au parcours scolaire : planifier des réunions d'information avec les élèves et les parents, à partir par exemple des ressources parents Onisep téléchargeables (documentations, supports d'information, vidéos...)
- **Mixité** : exploiter les séquences pédagogiques du guide Objectif égalité
- Prendre appui sur le **programme d'activités du PsyEN** dans le projet d'établissement

#### janvier → juin

- Organiser des **stages** de remise à niveau, constituer les dossiers de **réorientations passerelles** et mettre en place des **stages d'immersion** dans les différentes voies d'orientation
- Créer des **ateliers de remobilisation** en lien avec le PsyEN
- **Accompagner les élèves** pendant et à leur retour de période de formation en milieu professionnel
- Préparer des **séquences d'observation professionnelle**, organiser la venue d'intervenants extérieurs, mettre en place des rencontres avec des professionnels
- Exploiter une sortie culturelle dans le cadre de l'**accompagnement personnalisé**

## PREMIÈRE PRO

### septembre → décembre

- **Préparer l'entretien d'orientation**, faire pratiquer l'auto-évaluation aux élèves pour faire le point sur les compétences acquises ou restant à acquérir
- **Stimuler la réflexion sur le post-baccalauréat** : prendre connaissance du paysage des formations (STS, CPGE, écoles...)
- Prendre part aux actions de **découverte de l'enseignement supérieur**, organiser des visites (Studyrama, Salon de l'Étudiant, JPO grandes écoles et CPGE...)
- Proposer des **rencontres** avec d'anciens élèves, des professionnels ou avec des représentants du supérieur
- **Associer les parents** à l'orientation et au parcours scolaire : planifier des réunions d'information avec les élèves et les parents, à partir par exemple des ressources parents Onisep téléchargeables (documentations, supports d'information, vidéos...)
- Faire découvrir les principes de **fonctionnement et la diversité du monde économique et professionnel**
- Trouver des **partenariats** avec des entreprises ou des associations
- Planifier des **stages**, Informer sur les **journées d'immersion**, les visites d'établissements (portail d'immersion Cap Sup)
- Informer sur **l'apprentissage et l'alternance**
- **Entraîner les élèves à l'entretien d'embauche** (stage), inciter les élèves à participer à des job-dating
- **Mixité** : exploiter les séquences pédagogiques du guide Objectif égalité
- Réfléchir à la **poursuite d'études** et à **l'insertion professionnelle** à partir d'outils statistiques
- Prendre appui sur le **programme d'activités du PsyEN** dans le projet d'établissement

10

### janvier → juin

- Mettre en place le **conseil d'orientation anticipé** (positionnement sur la fiche profil individuel de compétences dans le cadre de l'expérimentation académique Bac pro / STS)
- Effectuer **l'entretien personnalisé d'orientation**
- **Organiser le tutorat** des élèves
- **Étudier les débouchés du diplôme préparé** en terme d'insertion professionnelle et de poursuites d'études
- Familiariser l'élève à **l'outil Parcoursup** : faire découvrir l'offre de formation dans et hors portail, les attendus des formations...
- **Accompagner les élèves** pendant et à leur retour de période de formation en milieu professionnel
- Poursuivre les **visites d'établissements** (JPO, salons et forums, conférences...), encourager les élèves à s'inscrire à des journées d'immersion en établissement du supérieur grâce au portail d'immersion Cap Sup. Ces journées doivent permettre aux élèves de découvrir in situ des formations du supérieur
- Faire le **bilan des journées d'immersion et/ou de stage**, des visites de salons et des forums
- Poursuivre les **réunions d'information** avec les élèves et les parents

## septembre → décembre

- **Organisation de la 1<sup>re</sup> semaine de l'orientation - temps d'exploration et de réflexion, en amont du 1<sup>er</sup> conseil de classe** : présentation des filières de l'enseignement supérieur, des domaines de formation, des débouchés et des perspectives de réussite et d'insertion propres à chaque filière. Cette première semaine peut être l'occasion de mettre en place un tutorat inter-cycles : des étudiants assurent le tutorat d'élèves de classe de terminale pour les accompagner dans leurs choix de poursuite d'études post-bac et pour faciliter leur entrée dans l'enseignement supérieur
- Organiser des **entretiens personnalisés** professeurs principaux-élèves (« fiche dialogue » en document support)
- **(Co)animation** d'actions PsyEN/PP
- Préparer les **visites** aux salons, JPO des établissements
- Se renseigner sur les **stages**, les **journées d'immersion** (Cap Sup)
- **Découvrir les métiers** lors de rencontres avec des professionnels
- Informer sur la **liaison lycée-enseignement supérieur** et notamment sur l'accueil des bacheliers professionnels en STS (pourcentages minimaux)
- Planifier des **réunions d'information** avec les élèves et les parents
- Informer sur les **inscriptions précoces** (concours et formations sociales et paramédicales)
- Initier l'élève à **l'outil Parcoursup** : préparer la formulation des choix de poursuite d'études post-baccalauréat, faire prendre connaissance du calendrier Parcoursup, faire découvrir l'offre de formation dans et hors portail, les attendus des formations, les critères d'examen des dossiers...

## janvier → juin

- **Organisation de la 2<sup>e</sup> semaine de l'orientation - temps de détermination des vœux de poursuite d'études post-baccalauréat, en amont du 2<sup>e</sup> conseil de classe** : permettre aux élèves de classe de terminale de faire des choix de poursuite d'études réfléchis et éclairés. Cette deuxième semaine de l'orientation peut être l'occasion pour le lycéen de mieux se projeter dans les formations du supérieur en utilisant les ressources extérieures : organisation de visites d'établissements d'enseignement supérieur, de visites de CIO/SIO, participation à des salons du supérieur, à des journées portes ouvertes, à des périodes d'immersion dans les formations supérieures (Cap Sup), planification de mini-stages...
- Proposer la **découverte des métiers** lors de rencontres avec des professionnels dans l'établissement ou lors de forums locaux
- Réfléchir sur la **poursuite d'études** à partir d'outils statistiques
- Organiser des **séances d'information** pour les parents : information formations postbac, information à la procédure Parcoursup... Co-animation PsyEN/PP
- **Accompagner la procédure Parcoursup** et la poursuite d'études dans le supérieur : supervision de l'inscription, suivi des vœux et des dossiers, suivi des réponses des élèves, outil de pilotage (données statistiques) sur le site de gestion de l'établissement...
- Accompagner les élèves pendant et à leur **retour de période de formation en milieu professionnel**
- Au regard des vœux formulés sur Parcoursup, renseigner les « **fiches Avenir** » (AEL, éléments d'appréciation PP...) et positionner les élèves, pour les vœux de BTS, à partir de la fiche profil individuel de compétences

## SECONDE GT

### septembre → décembre

- **Repérer très tôt les difficultés**, prévenir le décrochage, identifier les besoins
- **Explorer l'information sur l'enseignement supérieur** dès le début de l'année scolaire : identifier les ressources pour trouver l'information sur les formations et les métiers, identifier les lieux ressources (CDI et CIO)
- Aider l'élève à **construire un projet d'études** : décrire les filières et séries du bac, les compétences requises pour chaque série, expliquer le schéma général des études supérieures...
- Inviter l'élève à **explorer les secteurs professionnels**, à s'approprier des outils et des démarches, à affiner ses représentations des possibilités d'orientation après la 2<sup>de</sup>
- Faire découvrir les principes de **fonctionnement et la diversité du monde économique et professionnel**
- Trouver des **partenariats** avec des entreprises ou des associations
- Faire le lien entre le programme et les objectifs du **parcours Avenir**
- **Séances d'informations, animation d'ateliers** sur différentes thématiques permettant de regrouper des élèves de différentes classes (exemple de thématiques : les études médicales, les IUT...). Ces ateliers peuvent se dérouler au lycée ou au CIO. (Co)animation d'actions PsyEN/PP
- Instaurer **l'entretien personnalisé d'orientation** dans les cadre de l'accompagnement personnalisé, avec des heures dédiées dans l'emploi du temps des élèves : évaluer les compétences, identifier et faire identifier aux élèves leurs objectifs pour les années à venir
- Renseigner sur les **réorientations passerelles**
- **Organiser le tutorat** des élèves (tutorat d'engagement citoyen)
- **Informé sur l'apprentissage et l'alternance** (semaine de l'apprentissage : Fiers d'être apprentis)
- **Associer les parents** à l'orientation et au parcours scolaire : planifier des réunions d'information avec les élèves et les parents, à partir par exemple des ressources parents Onisep téléchargeables (documentations, supports d'information, vidéos...)
- **Mixité** : exploiter les séquences pédagogiques du guide Objectif égalité
- Prendre appui sur le **programme d'activités du PsyEn** dans le projet d'établissement

12

### janvier → juin

- Organiser des **interventions d'élèves** de classe de terminale pour présenter une voie ou une série
- Engager les classes dans la **découverte de secteurs professionnels** : kits pédagogiques à disposition des équipes éducatives, avec des contenus pédagogiques en mesure de répondre aux questions posées par l'accompagnement didactique de la découverte du monde économique et professionnel et de la préparation des projets de formation et d'insertion des élèves
- Renforcer **l'accompagnement à l'orientation** dans l'aide au choix des élèves d'une voie/d'une série de baccalauréat : auto-évaluation permettant d'investiguer la connaissance de soi, d'identifier ses forces et ses faiblesses... Donner du sens à la scolarité en développant une réflexion tournée vers l'avenir
- Constituer les dossiers de **réorientation passerelle** et mettre en place des stages d'immersion dans les différentes voies d'orientation
- Poursuivre les **réunions d'information** avec les élèves et les parents, présentation du calendrier de l'orientation et des différentes filières
- Planifier des **journées d'immersion**, des **visites d'établissements** (portail d'immersion Cap Sup)

## PREMIÈRE GT

### septembre → décembre

- Préparer l'**entretien d'orientation**, faire pratiquer l'auto-évaluation aux élèves pour faire le point sur les compétences acquises ou restant à acquérir
- **Stimuler la réflexion sur le post-baccalauréat** : prendre connaissance des grands domaines universitaires existants et du paysage des formations (universités, CPGE, STS, écoles...)
- Prendre part aux actions de **découverte de l'enseignement supérieur**, organiser des visites (Studyrama, Salon de l'Étudiant, JPO grandes écoles et CPGE...)
- Proposer des **rencontres** avec d'anciens élèves, des professionnels ou avec des représentants du supérieur
- **Associer les parents** à l'orientation et au parcours scolaire : planifier des réunions d'information avec les élèves et les parents, à partir par exemple des ressources parents Onisep téléchargeables (documentations, supports d'information, vidéos...)
- Faire découvrir les principes de **fonctionnement et la diversité du monde économique et professionnel**
- Trouver des **partenariats** avec des entreprises ou des associations
- Informer sur les **journées d'immersion**, les **visites d'établissements** (portail d'immersion Cap Sup)
- **Informé sur l'apprentissage et l'alternance**
- **Mixité** : exploiter les séquences pédagogiques du guide Objectif égalité
- Réfléchir sur la **poursuite d'études** et sur l'**insertion professionnelle** à partir d'outils statistiques
- Prendre appui sur le **programme d'activités du PsyEN** dans le projet d'établissement

### janvier → juin

- Mettre en place le **conseil d'orientation anticipé**
- Effectuer l'**entretien personnalisé d'orientation**
- Organiser le **tutorat** des élèves
- Familiariser l'élève à l'**outil Parcoursup** : faire découvrir l'offre de formation dans et hors portail, les attendus des formations...
- Poursuivre les **visites d'établissements** (JPO, salons et forums, conférences...), encourager les élèves à participer aux cours ouverts de l'université ou voir si une immersion en établissement du supérieur est possible grâce à la plateforme « Cap Sup ». Ces journées doivent permettre aux élèves de découvrir in situ des formations du supérieur
- Faire le **bilan des journées d'immersion, des visites de salons et des forums**
- Poursuivre les **réunions d'information** avec les élèves et les parents

## TERMINALE GT

### septembre → décembre

- **Organisation de la 1<sup>re</sup> semaine de l'orientation - temps d'exploration et de réflexion, en amont du 1<sup>er</sup> conseil de classe** : présentation des filières de l'enseignement supérieur, des domaines de formation, des débouchés et des perspectives de réussite et d'insertion propres à chaque filière. Cette première semaine peut être l'occasion de mettre en place un tutorat inter-cycles : des étudiants assurent le tutorat d'élèves de classe de terminale pour les accompagner dans leurs choix de poursuite d'études post-bac et pour faciliter leur entrée dans l'enseignement supérieur
- Organiser des **entretiens personnalisés** professeurs principaux-élèves (« fiche dialogue » en document support)
- **(Co)animation** d'actions PsyEN/PP
- Préparer les **visites** aux salons, JPO de l'uB et des IUT
- Se renseigner sur les **stages**, les **journées d'immersion** (Cap Sup)
- Informer sur la **liaison lycée-enseignement supérieur** et notamment sur l'accueil des bacheliers technologiques en DUT (pourcentages minimaux)
- Planifier des **réunions d'information** avec les élèves et les parents
- Informer sur les **inscriptions précoces** (concours et formations sociales et paramédicales)
- Initier l'élève à l'**outil Parcoursup** : préparer la formulation des choix de poursuite d'études post-baccalauréat, faire prendre connaissance du calendrier Parcoursup, faire découvrir l'offre de formation dans et hors portail, les attendus des formations, les critères d'examen des dossiers...
- **Informé sur l'apprentissage et l'alternance**
- Prendre appui sur le **programme d'activités du PsyEN** dans le projet d'établissement

14

### septembre → décembre

- **Organisation de la 2<sup>e</sup> semaine de l'orientation - temps de détermination des vœux de poursuite d'études post-baccalauréat, en amont du 2<sup>e</sup> conseil de classe** : permettre aux élèves de classe de terminale de faire des choix de poursuite d'études réfléchis et éclairés. Cette deuxième semaine de l'orientation peut être l'occasion pour le lycéen de mieux se projeter dans les formations du supérieur en utilisant les ressources extérieures : organisation de visites d'établissements d'enseignement supérieur, de visites de CIO/SIO/PFVU, participation à des salons du supérieur, à des journées portes ouvertes, à des périodes d'immersion dans les formations supérieures (Cap Sup)...
- Proposer la **découverte des métiers** lors de rencontres avec des professionnels dans l'établissement ou lors de forums locaux
- Réfléchir sur la **poursuite d'études** à partir d'outils statistiques
- Organiser des **séances d'information pour les parents** : information formations postbac, information à la procédure Parcoursup... Co-animation PsyEN/PP
- **Accompagner la procédure Parcoursup** et la poursuite d'études dans le supérieur : supervision de l'inscription, suivi des vœux et des dossiers, suivi des réponses des élèves, outil de pilotage (données statistiques) sur le site de gestion de l'établissement...
- Au regard des vœux formulés sur Parcoursup, renseigner les « **fiches Avenir** » (AEL, éléments d'appréciation PP, ...)

## Personnes ressources

► PsyEn, professeurs-documentalistes, professeurs principaux...

## Ressources en ligne

► Logiciels d'aide à l'orientation (CIO, CDI)

► Éduscol / Le parcours Avenir :

<http://eduscol.education.fr/cid46878/le-parcours-avenir.html>

► Ressources pour le parcours avenir :

<http://eduscol.education.fr/cid54908/ressources-pour-le-parcours-avenir.html>

► Parcours Avenir / Témoignages des élèves sur l'orientation : <http://dai.ly/x3gpdsb>

► Ressources pour l'AP :

<http://eduscol.education.fr/pid25836/accompagnement-personnalise.html>

► Plan étudiant : <http://eduscol.education.fr/cid73382/l-orientation-du-lycee-a-l-enseignement-superieur.html>

→ Fiches thématiques Parcoursup, guides méthodologiques...

► Portail Parcoursup : [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr)

► Portail Parcoursup, le site de simulation :

<https://simulation.parcoursup.fr>

► Magistère :

- Comment se connecter à la plateforme m@gistère : [https://wiki.magistere.education.fr/Acc%C3%A8s\\_%C3%A0\\_la\\_plateforme\\_m@gist%C3%A8re](https://wiki.magistere.education.fr/Acc%C3%A8s_%C3%A0_la_plateforme_m@gist%C3%A8re)
- Pour s'inscrire au parcours de formation : <https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=1338>

► L'université : [www.u-bourgogne.fr](http://www.u-bourgogne.fr)

- Les formations à l'université : [www.u-bourgogne.fr/formation.html](http://www.u-bourgogne.fr/formation.html)
- uB lycéens : <http://lyceens.u-bourgogne.fr>
- L'observatoire de l'étudiant : <http://ode.u-bourgogne.fr>
- Site des études et de la vie étudiante : <http://ub-link.u-bourgogne.fr>
- Au service du développement des entreprises : <http://entreprises.u-bourgogne.fr>

► Portail Cap Sup :

- établissements publics de l'EN et privés sous contrat : PIA, (dans « Services pratiques », « Métiers », puis « CAPSUP »)
- établissements agricoles et les établissements du supérieur : [http://e-services.ac-dijon.fr/?page\\_id=14](http://e-services.ac-dijon.fr/?page_id=14)

► [www.onisep.fr/dijon](http://www.onisep.fr/dijon)

- Salons et forums : [www.onisep.fr/salons-dijon](http://www.onisep.fr/salons-dijon)
- Calendrier des JPO : [www.onisep.fr/jpo-dijon](http://www.onisep.fr/jpo-dijon)
- Parcours Sup : [www.onisep.fr/ps-dijon](http://www.onisep.fr/ps-dijon)
- Quiz : [www.onisep.fr/quiz-dijon](http://www.onisep.fr/quiz-dijon)
- Préparer la visite d'un salon : [www.onisep.fr/kitsalons-dijon](http://www.onisep.fr/kitsalons-dijon)
- FOLIOS : [www.onisep.fr/folios-dijon](http://www.onisep.fr/folios-dijon)
- Égalité filles-garçons : <http://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Bourgogne-Franche-Comte/Dijon/Equipes-educatives/Egalite-filles-garcons/Egalite-filles-garcons>

► CRÉE Dijon :

[www.ac-dijon.fr/pid29616/relation-ecole-entreprise.html](http://www.ac-dijon.fr/pid29616/relation-ecole-entreprise.html)

► FETE : [www.fete-bourgogne.org](http://www.fete-bourgogne.org)

► Académie de Dijon : [www.ac-dijon.fr](http://www.ac-dijon.fr)

► Portail Intranet Académique (PIA) :

<https://pia.ac-dijon.fr>

- Dossier continuum bac - 3 / bac + 3 : (« Espace documentaire / Élèves / Liaison bac - 5 / bac + 5 / Continuum bac - 3 / bac + 3 »)
- Ensemble des documents statistiques et des données produites par le SAIO : (« Espace documentaire / établissements / pilotage et statistiques / SAIO / Orientation-affectation / post-baccalauréat »)

► Jeux sérieux (Serious Game) : <http://dane.ac-dijon.fr/jeux-numeriques-et-serious-games/>

► Onisep national : [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

- Terminales 2017-2018 : [www.terminales2017-2018.fr](http://www.terminales2017-2018.fr)
- Équipes éducatives : [www.onisep.fr/Equipes-educatives](http://www.onisep.fr/Equipes-educatives)
- Ressources parcours Avenir : [www.onisep.fr/Equipes-educatives/Ressources-pedagogiques/PARCOURS-AVENIR](http://www.onisep.fr/Equipes-educatives/Ressources-pedagogiques/PARCOURS-AVENIR)
- La prépa, c'est pour moi ! : [www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Centre-Val-de-Loire/Orleans/Publications-de-la-region/Guides-d-orientation/La-prepa-c-est-pour-moi](http://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Centre-Val-de-Loire/Orleans/Publications-de-la-region/Guides-d-orientation/La-prepa-c-est-pour-moi)
- Au lycée, préparer votre orientation : [www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Centre-Val-de-Loire/Orleans/Publications-de-la-region/Guides-d-orientation/Au-lycee-preparer-votre-orientation](http://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Centre-Val-de-Loire/Orleans/Publications-de-la-region/Guides-d-orientation/Au-lycee-preparer-votre-orientation)

# ▶ FOLIOS : un outil unique pour des parcours multiples



**Grâce à l'application FOLIOS, tous les élèves disposent d'un outil numérique qui vient en appui des parcours éducatifs pour :**

- favoriser la construction de leurs projets
- faire le point sur leurs compétences
- garder une trace de leurs expériences et découvertes

**Pour les équipes éducatives, FOLIOS facilite l'accompagnement et le suivi de chaque élève, notamment par la mise à disposition des ressources telles que des activités pédagogiques, des documents d'information et des supports méthodologiques. Il offre des espaces de communication et d'échanges et permet de faire du lien avec l'enseignement supérieur.**

16

## Dans l'académie de Dijon :

Un dossier spécifique, axé sur le continuum bac - 3 / bac + 3 permet aux lycéens d'accéder à une information claire et objective sur l'ensemble de l'offre de formation (BTS, CPGE, licence, DUT...), de connaître les différents établissements du supérieur et de bénéficier de conseils sur les métiers.

Pour les équipes, des dossiers complémentaires permettent de s'informer sur les pratiques d'orientation et d'accompagner efficacement les futurs étudiants.

Ce dossier « liaison lycée-enseignement sup » a pour objectif de permettre à tout lycéen, qui souhaite poursuivre des études dans l'enseignement supérieur, de recevoir une information claire et objective sur l'ensemble de l'offre de formation.

## Les élèves découvriront :

Des diplômes, quiz, vidéos sur l'enseignement supérieur, sites thématiques, sans parler du site incontournable « terminales 2017-2018 »... Un seul lieu, pour répondre aux demandes des jeunes et pour les guider.

## Le plus pour les équipes éducatives :

Des ressources en accès restreint, comme des liens sur l'enseignement supérieur, des documents statistiques et d'information par filières ainsi que des guides pratiques...

## Pour toute question, une adresse unique :

[folios-dijon@onisep.fr](mailto:folios-dijon@onisep.fr)

[www.onisep.fr/folios-dijon](http://www.onisep.fr/folios-dijon)

## ► Focus sur le conseil relation école entreprise (Crée)

**Le conseil relation école entreprise (Crée)** recense, développe, valorise et soutient les différentes actions entre le monde éducatif et le monde professionnel.

L'équipe est composée de trois chargées de mission et d'un ingénieur pour l'école (IPE) sous la responsabilité de l'adjointe du DAFPIC chargée de la formation initiale.

Elle travaille en lien étroit avec les corps d'inspection, le service académique d'information et d'orientation, les établissements et dispositifs d'enseignement, et les acteurs du monde économique, entreprises, branches professionnelles, syndicats et chambres consulaires.

Des rencontres, des découvertes d'entreprises sont proposées par les partenaires professionnels aux équipes pédagogiques de collège et de lycée.

Elles permettent aux collégiens et aux lycéens d'avoir une meilleure connaissance de l'environnement économique, de se projeter dans l'avenir et ainsi faciliter les choix d'orientation.

Afin de coordonner les initiatives des différents partenaires, l'ensemble des actions est regroupé sous la forme d'un document unique envoyé à tous les établissements scolaires en début d'année scolaire.

D'autres initiatives hors de ce dispositif sont également possibles.

Lorsqu'un établissement souhaite développer des actions en lien avec le monde de l'entreprise, il peut faire appel à l'équipe du conseil relation école entreprise.

Lorsqu'une entreprise souhaite faire partager la passion de ses métiers aux élèves et à leurs enseignants, le conseil relation école entreprise est là pour la mettre en relation avec des établissements.

De nouvelles conventions de partenariat sont ainsi signées chaque année.

→ Pour plus de renseignements, contactez l'équipe à l'adresse [cree@ac-dijon.fr](mailto:cree@ac-dijon.fr) ou consultez la page : [www.ac-dijon.fr/pid29616/relation-ecole-entreprise.html](http://www.ac-dijon.fr/pid29616/relation-ecole-entreprise.html)



### Exemple d'une action dans notre académie : « carrefours jeunes-chercheurs-entreprises »

À destination des lycéens de 1<sup>re</sup> et T<sup>le</sup> d'enseignement général et technologique, les carrefours jeunes-chercheurs-entreprises ont pour but de créer un lieu de découverte et d'échanges entre les jeunes, les chercheurs et les entreprises.

Cette action, initiée en 2013 en partenariat avec AER Bourgogne-Franche-Comté (Agence économique régionale BFC), propose des rencontres thématiques visant à faire découvrir aux lycéens des secteurs souvent méconnus et des parcours de formation.

Des thématiques telles que les métiers, l'enseignement supérieur, les évolutions technologiques mais également les besoins des entreprises y sont abordés afin de montrer aux lycéens des possibilités d'orientations professionnelles méconnues.

→ [www.ac-dijon.fr/cid73792/carrefours-jeunes-chercheurs-entreprises.html](http://www.ac-dijon.fr/cid73792/carrefours-jeunes-chercheurs-entreprises.html)

# ► Présentation de Parcoursup

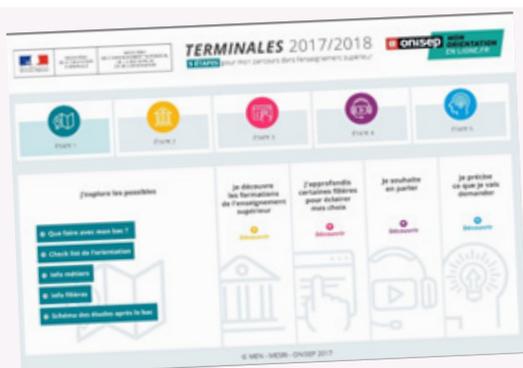
## RENFORCEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT À L'ORIENTATION AU LYCÉE

- Accompagner les lycéens tout au long de leur parcours : **parcours Avenir**
- Leviers de mise en œuvre de l'accompagnement à l'orientation :
  - Accentuer l'Accompagnement Personnalisé
  - Désignation de 2 professeurs principaux : assurer un accompagnement personnalisé en collaboration avec le PsyEN
  - 2 semaines dédiées à l'orientation : affiner les connaissances des études supérieures et des métiers, préciser les projets de formation, se projeter dans le supérieur (immersions)
  - Renforcement du rôle du conseil de classe : avis sur le projet d'orientation généralisé à toutes les filières (fiche avenir)
- Conforter la liaison lycée-enseignement supérieur : donner davantage de cohérence à la mobilisation de tous les acteurs (du secondaire au supérieur) pour l'accompagnement à l'orientation, améliorer l'information et ouvrir les perspectives de poursuites études.



## DE NOUVEAUX OUTILS NUMÉRIQUES POUR MIEUX ACCOMPAGNER VERS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

18



[www.terminales2017-2018.fr](http://www.terminales2017-2018.fr),  
un espace dédié aux élèves de  
terminale proposé par l'Onisep

- **Découvrir** les filières de formation de l'enseignement supérieur
- **Comprendre** le contenu des formations, les connaissances et compétences attendues
- **Découvrir** des métiers et les parcours jusqu'à l'insertion professionnelle
- **Connaître** les caractéristiques des filières les plus demandées (STAPS, Droit, Psychologie, PACES...) et les opportunités des filières d'avenir
- **Échanger** par chat, mail ou téléphone avec des conseillers et des étudiants



Nouvelle plateforme  
« **Parcoursup** »

- **Plateforme informative** : contenu, organisation des enseignements, Journées portes ouvertes, immersions, infos Onisep ...
- **Nouveau calendrier**
- « **Attendus** » en L1 : connaissances et compétences nécessaires à la réussite, appui cadre national + déclinaisons académiques
- **Fin du tri aléatoire** : modalités de réponse :
  - OUI
  - OUI SI (inscription conditionnée à l'acceptation d'un parcours pédagogique spécifique)
  - EN ATTENTE
- **Priorité donnée au parcours, à la motivation et à la cohérence du projet**

Procédure	APB 2017	Parcoursup 2018
<b>Nombre de vœux</b>	24 maximum (+ idem vœux apprentissage )	10 → 28 avec le système des sous vœux des vœux multiples (+ idem vœux apprentissage)
<b>Ordonnancement des vœux</b>	Oui	Non
<b>Informations sur les formations</b>	Contenus, organisation des enseignements, dates des JPO, nombre de places offertes, taux de réussite...	Idem + attendus + critères pour l'examen des dossiers
<b>Obligation pour les candidats bacheliers généraux de demander une licence à pastille verte</b>	Oui	Non
<b>Recours au tri aléatoire = « tirage au sort » critérisé (ordre des vœux/appartenance à un secteur)</b>	Oui pour les L1 en cas de demandes supérieures aux capacités d'accueil	Non
<b>Examen des dossiers des candidats par toutes les formations d'accueil</b>	Non (pas pour l'entrée L1)	Oui
<b>Classement des candidats effectué par toutes les formations</b>	Non (pas pour l'entrée L1)	Oui Les filières sélectives décident de classer ou de refuser les candidats Les filières « non sélectives » doivent classer tous les candidats = ne peuvent pas refuser
<b>Motivation du projet de formation et démarches effectuées pour l'élaborer</b>	Lettre de motivation demandée pour certaines formations	Oui, « projet de formation motivé » pour chacun des vœux
<b>Phases d'admission</b>	3 phases d'admission une procédure complémentaire	1 seule phase d'admission en continu une phase complémentaire
<b>Réponses possibles des établissements</b>	« Proposition d'admission » « En attente » « Refusé » pour les filières sélectives	Filières sélectives « Oui », « en attente », « Non » Filières non sélectives « Oui », « En attente », « Oui si = inscription conditionnée à l'acceptation d'un parcours spécifique »
<b>Nombre de propositions d'admission possibles</b>	1 seule à chaque phase	Autant que de vœux formulés
<b>Réponses à apporter par les candidats</b>	« oui définitif » « oui mais » « non mais », « démission générale »	« accepte » « maintient » « renonce »
<b>Notion de priorité académique ou de secteur pour l'entrée en L1</b>	Priorité aux jeunes du secteur (généralement l'académie) Secteur déterminé par l'académie de passage du bac Possibilité de dérogation de secteur	Système un peu plus ouvert avec un pourcentage maximum de hors secteur à fixer Secteur déterminé par l'adresse des responsables légaux Possibilité de dérogation de secteur
<b>Pourcentages minimaux d'accueil</b>	Bac pro en BTS Bac techno en DUT	Bac pro en BTS Bac techno en DUT Boursiers dans toutes les formations

## ► Fiches actions

Promouvoir les bonnes pratiques en matière d'accompagnement à l'orientation. Recensement des «fiches actions «d'établissements de l'académie sous la forme d'un catalogue à destination des équipes d'éducation et d'orientation.

Exemple d'action :

### PRÉPARER L'ORIENTATION - Fiches Lycéens

#### UNIVERSITE DE BOURGOGNE

##### Public ciblé

- Lycéens

##### Objectif(s)

- Éclairer les choix des lycéens
- Harmoniser les informations pour permettre aux lycéens de mieux choisir leur filière
- Laisser des traces écrites lors des opérations de communication

##### Mise en œuvre

- Création d'une fiche par mention de Licence
- Mise à jour régulière
- Disponible sur le site Lycéens : [lyceens.u-bourgogne.fr](http://lyceens.u-bourgogne.fr)

##### Référent(s)

- Pôle formation et vie universitaire  
[Pole.formation@u-bourgogne.fr](mailto:Pole.formation@u-bourgogne.fr)

##### Calendrier

- À la rentrée

20

#### ► CATALOGUE D'ACTIONS

Accès au catalogue via le PIA rubrique « Espace documentaire » ensuite « ELEVES » puis « Liaison Bac - 5 Bac +5 » et enfin « Continuum bac - 3 bac + 3 »

Les actions sont présentées par thématique, afin d'avoir une vue d'ensemble des dispositifs d'orientation et d'accompagnement mis en place dans l'académie.

Un code couleur vous permettra de choisir plus facilement les actions dont vous souhaitez avoir des informations.

▷ CATALOGUE D' ACTIONS

**DÉVELOPPER L'AMBITION**

Donner de l'ambition aux élèves et les **inciter à poursuivre dans le supérieur**

Accompagner des jeunes en situation sociale difficile vers des études longues  
Révéler les talents, les goûts et les compétences pour les sciences, découvrir et cerner l'activité d'un chercheur

**PRÉPARER L'ORIENTATION**

Activer une démarche éducative en orientation : présenter les **enjeux**, le **programme** et le **calendrier de l'orientation**

Réflexion sur le **projet personnel de formation** : préciser les objectifs du projet postbac, aider ou conforter les élèves dans leur choix d'orientation, élaborer un projet professionnel éclairé

**PARTENARIATS**

**Renforcer l'intégration des différents acteurs de l'enseignement supérieur** (uB, CPGE, STS) : favoriser l'échange des savoirs et l'enrichissement mutuels entre les différentes composantes de l'enseignement supérieur

**FORMER LES ENSEIGNANTS**

**Journées académiques de formation** : rencontres des professeurs principaux de lycées et des enseignants du supérieur

**PROMOUVOIR LA MIXITÉ**

Casser les **stéréotypes**  
Rencontrer des femmes exerçant des métiers dits masculins  
Présenter des filières du supérieur dans lesquelles les filles sont minoritaires

**DÉCOUVERTE DES FORMATIONS/ IMMERSIONS**

2<sup>de</sup> pro indifférenciée : permettre aux élèves de **s'orienter de manière progressive** en réalisant un choix éclairé sur leur parcours de formation  
Découvrir des **lieux de formation** du sup.  
Cours ouverts : permettre aux élèves d'avoir des **représentations concrètes** du contenu des enseignements à l'université

*Portail Cap Sup (immersion dans les formations)*

**INFORMER**

**Découverte des voies et des filières**, des parcours scolaires et des métiers (forums/salons/présentations/conférences)  
Faire connaître les formations d'un établissement du supérieur  
**Rencontres / témoignages** d'anciens élèves  
Informé sur les **procédures** : plateforme APB et utilisation  
Informé sur les possibilités d'études à l'international

**SOUTIEN/ REMISE À NIVEAU/TUTORAT**

**Soutien scolaire et méthodologique** : accompagnement et préparation des élèves aux méthodes de travail de l'enseignement, renforcement des connaissances de base

**ÉCHANGER AVEC DES PROFESSIONNELS**

Permettre aux élèves d'**entrer en contact** avec les acteurs de leur domaine  
**Interventions de professionnels** : leur parcours du lycée à aujourd'hui

**Faire évoluer les représentations** des élèves : rapprocher l'école de l'entreprise

**VIE ÉTUDIANTE**

Informé sur la vie de l'établissement  
Informé sur les **réalités pratiques** de la vie d'étudiant ou de jeune actif  
**Se projeter** dans le milieu universitaire : rassurer sur le changement de vie qui se profile

**SE RÉORIENTER**

**Faciliter les réorientations** en harmonisant les démarches liées à ces dernières  
**Rentrées décalées**  
**Réorienter les étudiants de CPGE** qui changent de projet  
**Élaborer de nouvelles passerelles**

**HANDICAP**

Informé les jeunes **porteurs de handicap** sur les modes de scolarisation, les dispositifs d'aménagement et les structures dédiés aux personnes handicapées.

# ► Portail immersion « Cap Sup »



*Un outil numérique au service du parcours des élèves permettant aux lycées de l'académie et aux établissements d'enseignement supérieur de construire des moments d'échanges et de partages.*

## Différents accès selon le profil de l'établissement

### Pour les établissements publics de l'EN et privés sous contrat :

- sur le PIA, dans « Services pratiques », « Métiers », puis « CAPSUP »

### Pour les établissements agricoles et les établissements du supérieur :

- sur le portail e-services  
[http://e-services.ac-dijon.fr/?page\\_id=14](http://e-services.ac-dijon.fr/?page_id=14)

HOTLINE, en cas de problème d'authentification : 03 80 44 88 09

## Une application au service de toutes vos actions

### Les établissements d'origine

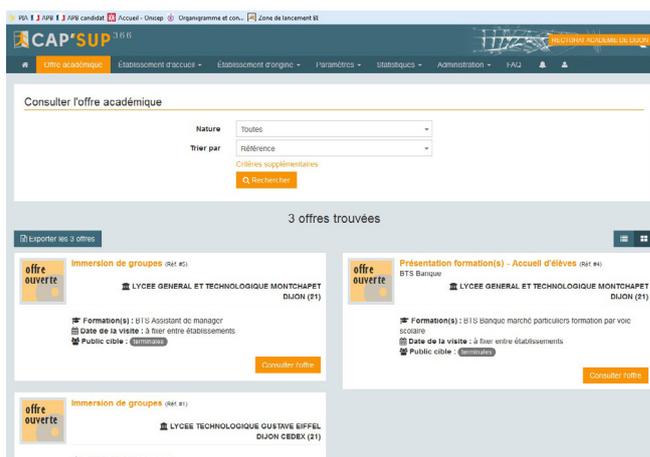
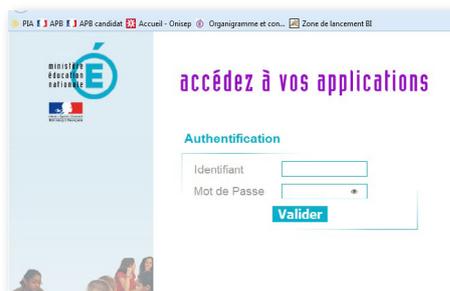
- disposent d'un accès à l'ensemble de l'offre académique,
- inscrivent leurs élèves afin de les accompagner dans la construction de leur parcours.

### Les établissements d'accueil

- participent au continuum bac - 3 / bac + 3 en proposant dans cette application, des actions différenciées.
- désignent un public cible : 2<sup>de</sup>, 1<sup>re</sup> et T<sup>le</sup>.

## Une application simple, pratique et ergonomique

- La saisie des offres individuelles s'effectue du **18/12/2017 au 30/03/2018** et tout au long de l'année pour les **offres de groupes ou ouvertes**.
- Les immersions, proposées par l'établissement d'accueil, s'effectuent **jusqu'au 30/04/2018 pour les offres individuelles et tout au long de l'année pour les offres de groupe ou ouvertes**. Les lycées intéressés par ces offres inscrivent leurs élèves directement sur l'application. Les élèves peuvent également s'inscrire seuls sur les offres individuelles uniquement (portail ATEN / téléservices).
- Une offre peut être dupliquée et certaines données changées afin de proposer des actions similaires sur plusieurs dates.
- Le chef d'établissement a la possibilité de déléguer les droits de gestion de l'application.
- Un formulaire relatif à l'action avec un descriptif personnalisé, libre d'écriture, comprenant notamment les coordonnées de la personne référente, est disponible pour chaque action.
- Une notification est régulièrement transmise au chef d'établissement afin de l'informer des nouvelles inscriptions de ses élèves.



## ► Carnet d'adresses

### Centres d'information et d'orientation (CIO)

#### CÔTE-D'OR

##### BEAUNE

6 bis avenue Guigone de Salins  
21200 Beaune  
Tél. : 03 45 63 30 00  
Mél. : cio.beaune@ac-dijon.fr

##### DIJON 1

10 rue du Colonel Marchand  
21000 Dijon  
Tél. : 03 80 30 56 52  
Mél. : cio.dijon1@ac-dijon.fr

##### DIJON 2

8 rue Daubenton  
21000 Dijon  
Tél. : 03 80 45 11 34  
Mél. : cio.dijon2@ac-dijon.fr

##### SEMUR-EN-AUXOIS

31 rue de la Liberté  
21140 Semur-en-Auxois  
Tél. : 03 80 97 12 00  
Mél. : cio.semur@ac-dijon.fr

#### NIÈVRE

##### COSNE-COURS-SUR-LOIRE

Rue du Général Binot  
58200 Cosne-sur-Loire  
Tél. : 03 86 28 80 30  
Mél. : cio.cosne@ac-dijon.fr

##### DECIZE

6 rue des Pêcheurs  
58300 Decize  
Tél. : 03 86 77 18 50  
Mél. : cio.decize@ac-dijon.fr

##### NEVERS

9 bis rue de la Chaumière  
58000 Nevers  
Tél. : 03 86 71 99 30  
Mél. : cio.nevers@ac-dijon.fr

#### SAÔNE-ET-LOIRE

##### AUTUN

1 rue des Pierres  
71404 Autun Cedex  
Tél. : 03 85 52 04 58  
Mél. : cio.autun@ac-dijon.fr

##### CHALON-SUR-SAÔNE

4 rue Jules Ferry  
71100 Chalon-sur-Saône  
Tél. : 03 85 90 93 00  
Mél. : cio.chalon@ac-dijon.fr

##### LE CREUSOT

20 rue de la Chaise  
71200 Le Creusot  
Tél. : 03 85 73 05 80  
Mél. : cio.le-creusot@ac-dijon.fr

##### LOUHANS

4 promenade des Cordeliers  
71500 Louhans  
Tél. : 03 85 76 03 00  
Mél. : cio.louhans@ac-dijon.fr

##### MÂCON

Cité administrative  
24 boulevard Henri Dunant  
71000 Mâcon  
Tél. : 03 85 22 56 90  
Mél. : cio.macon@ac-dijon.fr

##### MONTCEAU-LES-MINES

6 avenue Saint-Exupéry  
71300 Montceau-les-Mines  
Tél. : 03 85 57 12 99  
Mél. : cio.montceau@ac-dijon.fr

#### YONNE

##### AUXERRE

12 bis boulevard Gallieni  
89000 Auxerre  
Tél. : 03 86 52 13 13  
Mél. : cio.auxerre@ac-dijon.fr

##### SENS

32 rue du Mal de Lattre de Tassigny  
89100 Sens  
Tél. : 03 86 65 16 93  
Mél. : cio.sens@ac-dijon.fr

### Service académique d'information et d'orientation (SAIO)

#### DIJON

Rectorat de Dijon  
2 G rue Général Delaborde  
BP 81921  
21019 Dijon cedex  
03 45 62 75 76

### Librairie Onisep

#### SITE DE DIJON

Rectorat de Dijon  
2 G rue Général Delaborde  
BP 81921  
21019 Dijon cedex  
03 45 62 75 82

## ► Textes réglementaires

- De la résolution du 21 novembre 2008 du Conseil de l'Union Européenne sur « Mieux inclure l'orientation tout au long de la vie dans les stratégies d'éducation et de formation tout au long de la vie »
- De la loi N° 2013-595 pour la programmation et la refondation de l'école de la République du 08/07/2013
- Des textes réglementaires relatifs à la rénovation de la voie professionnelle (BO spécial N° 2 du 19/02/2009)
- Des textes réglementaires relatifs à la réforme du lycée (BO spécial N° 4 du 04/02/2010)
- De l'arrêté du 08/04/2010 sur les enseignements d'exploration
- Des programmes de la voie technologique du lycée à la rentrée 2011 (BO spécial N°3 du 17/03/2011)
- Des programmes des classes terminales des voies générales et technologiques à la rentrée 2012 (BO spécial N°8 du 13/10/2011)
- Du renforcement du continuum de formation de l'enseignement scolaire à l'enseignement supérieur BO N° 30 du 25/07/2013
- De l'arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2015 relatif au parcours Avenir
- De la circulaire N° 2016-055 du 29/03/2016 « Réussir l'entrée en lycée professionnel »
- « Projet de loi relatif à l'orientation et à la réussite des étudiants » : en cours de validation.



RÉGION ACADÉMIQUE  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



onisep ► SITE DE DIJON